

Paris, le mercredi 26 juin 2013

Nouveaux statuts des compagnies aériennes, filiales de HOP!

- **Brit Air, Airlinair et Regional deviennent HOP !-REGIONAL, HOP !-BRIT AIR, et HOP !-AIRLINAIR**
- **Des statuts et une nouvelle gouvernance simplifiés**

Dans la poursuite de la mise en œuvre d'une simplification de la gouvernance de la compagnie HOP! et de ses filiales aériennes, les assemblées générales de Regional, Brit Air et Airlinair des 17, 24 et 25 juin derniers ont validé leurs nouveaux statuts.

Changement des dénominations sociales

Regional, Brit Air et Airlinair deviennent HOP!-REGIONAL, HOP!-BRIT AIR et HOP!-AIRLINAIR offrant ainsi une cohérence entre la marque commerciale et chaque compagnie operating.

Des statuts et une gouvernance simplifiés

HOP!-REGIONAL, HOP!-BRIT AIR et HOP!-AIRLINAIR deviennent des Sociétés par Actions Simplifiées (SAS) avec une gouvernance de l'actionnaire unique HOP!.

Dans ces structures de SAS, des Conseils de Direction remplacent les Conseils d'Administration.

Chaque Conseil est présidé par Lionel Guérin, Président-directeur Général de HOP!, entouré du Directeur Général de la SAS et de trois membres du Comité Exécutif de HOP! : Philippe Micouleau, Vice-Président Restructuration et Stratégie, Hélène Abraham, Directrice Générale Adjointe en charge du Commercial et Eric Anconetti, Directeur Général Adjoint en charge des Finances.

L'assemblée générale de HOP!-BRIT AIR a par ailleurs validé la nomination de Georges Daher au poste de Directeur Général en remplacement d'Alain Huberdeau.

Martine Selezneff, Directrice Générale de HOP!-REGIONAL, et Pierre Bosse, Directeur Général de HOP!-AIRLINAIR conservent leurs fonctions.

" HOP!-AIRLINAIR, HOP!-BRIT AIR et HOP!-REGIONAL constituent les trois piliers de la compagnie HOP!, associant racines régionales et modernité. Simplifier leurs structures juridiques permettra de réduire les coûts, d'alléger le fonctionnement de la gouvernance et d'accélérer les processus de décision », a déclaré Lionel Guérin. « Cette nouvelle structure correspond au modèle de production de HOP! : trois compagnies assurant des heures de vols et se concentrant sur la qualité, la sécurité et la ponctualité au service de nos clients », a-t-il ajouté.



A propos de HOP!

La compagnie HOP! est une filiale à 100 % d'Air France.
Elle est structurée juridiquement autour d'une société anonyme contrôlant 100 % des trois compagnies HOP!-REGIONAL, HOP!-BRIT AIR et HOP!-AIRLINAIR.

La société détient en outre la marque commerciale et les noms de domaines nécessaires à la commercialisation de tous les services offerts par HOP!.

Elle est dotée des attributs réglementaires qui lui permettent notamment de commercialiser les vols sous sa propre marque. Elle dispose d'un certificat de transporteur aérien (CTA) et d'une licence pour pouvoir commercialiser les vols.

Chaque compagnie filiale conserve son statut de transporteur aérien et les attributs réglementaires y afférents (licence et CTA).

HOP!,

- Un programme dense avec 530 vols quotidiens et 136 destinations
- Une flotte moderne de 98 avions de 48 à 100 sièges
- Des tarifs à partir de 55 €* TTC l'aller simple (* Tarif soumis à conditions. Voir sur le site www.hop.fr)